

Introduction à la lexicologie (suite) : les relations lexicales

Joëlle Tamine-Gardes

Citer ce document / Cite this document :

Tamine-Gardes Joëlle. Introduction à la lexicologie (suite) : les relations lexicales. In: L'Information Grammaticale, N. 16, 1983. pp. 38-40.

doi : 10.3406/igram.1983.2326

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1983_num_16_1_2326

Document généré le 27/09/2015

Quand tout se fait petit, femmes, vous restez grandes.
(opposition polaire)

Victor Hugo

La mort vient de dérober
Un long miroir à la vie. (termes contraires)

Supervielle.

2) Hyperonymie et hyponymie :

C'est une relation qui correspond très exactement, dans un autre vocabulaire, à la relation entre genre et espèce. L'**hyperonyme** est le terme qui désigne le genre, par exemple *fleur*, et l'**hyponyme** celui qui désigne l'espèce : *tulipe*, *rose*, *violette*, etc, sont ainsi des **cohyponymes** de *fleur*. Si un terme hyponyme peut dans tout contexte remplacer n'importe lequel de ses hyponymes, l'inverse n'est pas vrai : *j'ai cueilli une rose* implique bien que *j'ai cueilli une fleur*, tandis que *j'ai cueilli une fleur* peut renvoyer à toutes les espèces.

La relation d'hyponymie est une relation fondamentale dans les taxinomies qui, dans le meilleur des cas, structurent les champs sémantiques. Elle est à la base de la définition lexicographique dite par genre prochain et différence spécifique :

carotte : plante (genre prochain) cultivée pour sa racine comestible (différence spécifique)

On rapprochera de l'hyponymie, qui repose donc sur une inclusion logique, une relation qui n'est généralement pas prise en compte, bien qu'elle ait une importance certaine aussi bien dans le domaine de la syntaxe que dans le domaine de la lexicographie : il s'agit de la **relation de partie à tout**.

Elle a en effet une incidence sur la syntaxe, entre autres sur la syntaxe de l'anaphore. Considérons par exemple le schéma de phrase :

Mon N s'est coincé dans la porte. Déterminant N' s'est cassé.

où N et N' sont respectivement le premier et le second terme des couples suivants : *caméra / objectif*, *canne à pêche / moulinet*, *valise / poignée*, *parapluie / manche*, *sac / fermoir* etc. Le second terme désigne une partie de l'objet auquel renvoie le premier. Dans ce cadre de phrase, l'anaphore fonctionnera et on comprendra que N' désigne une partie de N et non un objet quelconque, si le déterminant de N' est un article défini : il n'est pas nécessaire d'utiliser un possessif explicitant leur lien (bien que cela soit possible) :

ma caméra s'est coincée dans la porte. L'objectif s'est cassé

mon sac s'est coincé dans la porte. Le fermoir s'est cassé.

Or l'article défini n'est anaphorique que dans des conditions bien particulières, c'est-à-dire lorsqu'existe entre le premier terme et celui qui le reprend une relation lexicale ou sémantique, par exemple une qualification, propre ou métaphorique :

Jean est venu me voir. L'imbécile ne savait que dire.

Jean est venu me voir. L'ours mal léché ne savait que dire.

ou une relation d'hyponymie :

Un chasseur est entré dans le jardin. L'homme s'était égaré.

Relation d'hyponymie et relation de partie à tout ont donc dans ce cadre un fonctionnement analogue.

De même dans la définition lexicographique, sont-elles l'une et l'autre utilisées. La relation de partie à tout est en particulier employée pour les objets matériels, soit qu'ils se rangent dans des genres trop vastes pour que leur mention soit vraiment porteuse d'informations (*instrument* par exemple), soit qu'on ne puisse se passer de les décrire, au lieu de les classer. Ainsi, le *Dictionnaire du Français Contemporain* définit un râteau comme une « traverse, munie de dents séparées, et ajustée en son milieu à un long manche. ». Ainsi encore *faubourg* est défini par le *Petit Larousse* comme la « partie d'une ville située hors de l'enceinte ou qui se trouvait jadis hors de son enceinte ». Dans les deux cas, bien que la définition conserve la forme *substantif + détermination(s)*, il ne s'agit plus d'une définition par inclusion, mais par énumération des parties pour *râteau*, et par relation au tout, pour *faubourg*.

Signalons enfin qu'hyponymie et relation de partie à tout se trouvent également réunies dans la rhétorique, puisqu'elles donnent lieu aux deux grands types de synecdoques. On sait en effet que la synecdoque peut se définir par une inclusion de type logique ou matérielle. Dans le premier cas, l'un des deux objets mis en relation par la figure désigne le genre dont l'autre représente une espèce, ce qui peut donner lieu soit à une synecdoque du genre :

les mortels
pour les hommes

soit inversement à une synecdoque de l'espèce :

la saison des roses
pour la saison des fleurs.

Dans le second, l'un des deux objets désigne le tout dont l'autre représente une partie, donnant lieu soit à une synecdoque de la partie pour le tout :

payer tant par tête
pour payer tant par individu

soit à une synecdoque du tout pour la partie :

il a réparé la voiture
pour il a réparé le moteur de la voiture.

Le parallélisme entre les deux relations est donc frappant et il n'y a aucune raison pour ne prendre en considération qu'une d'entre elles.

3) Homonymie et polysémie :

Les relations que nous avons jusqu'ici examinées s'établissaient entre des termes du lexique dont aussi bien le signifiant que le signifié différaient. Avec l'**homonymie**, il s'agit cette fois de relations entre des termes dont le signifiant est identique.

Deux termes sont en effet homonymes s'ils sont formellement identiques, phoniquement (ce sont des **homophones**) :

therme [tɛrm]
terme [tɛrm]

